



Paris, le 23 Mai 2022

Monsieur Gabriel ATTAL  
Ministre délégué en charge  
Des comptes publics  
139 Rue de Bercy  
75 572 Paris Cedex 12

Monsieur le Ministre,

Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination, dans un ministère prestigieux et incontournable de notre environnement économique et social, mais aussi en proie à de profondes interrogations et inquiétudes de ses personnels.

Vous arrivez à Bercy où depuis vingt ans les agents subissent des réformes structurelles continues, marquées par la suppression sans précédent de plus de 30 000 emplois.

Ces cinq dernières années, ces suppressions ont représenté 80% de l'ensemble de celles enregistrées dans la Fonction Publique de l'État.

Les réformes qui les ont accompagnées ou justifiées, ont profondément changé l'exercice même des missions et ont également fortement impacté la présence territoriale du service public et financier, en particulier dans les zones rurales et péri-urbaines.

Dans ce contexte, tous les agents exercent désormais leurs missions dans des conditions d'extrême tension, et plusieurs études démontrent que la souffrance au travail a atteint son paroxysme. La crise sanitaire n'a bien évidemment pas arrangé la situation, mais elle n'a été qu'un élément complémentaire à un constat bien établi.

C'est pourquoi, notre Fédération vous demande l'ouverture d'un débat contradictoire sur « un état des lieux des grandes réformes » dans les directions de Bercy sous votre responsabilité.

Dans cet environnement, les agents sont en droit d'attendre de leurs responsables politiques d'avoir des perspectives de carrière. Au-delà bien entendu d'une revalorisation de la valeur du point d'indice, indispensable dans cette période d'inflation retrouvée, le niveau des taux de promotions internes est un levier essentiel.

Dans un environnement professionnel où les conditions de travail se sont considérablement dégradées, notre fédération porte également une grande attention à une politique ministérielle d'hygiène, de sécurité et de santé au travail de haut niveau. En ce sens, la disparition des CHSCT, dont le rôle central a été un marqueur durant la crise sanitaire, est pour notre fédération un contre sens préjudiciable à la santé des agents.

De même, la politique ministérielle d'action sociale s'inscrit au cœur des revendications de notre fédération avec un budget dédié.

Ces deux dernières années, le ministère a engagé des réformes d'ampleur avec la cession partielle de son parc de résidences de vacances et la réorganisation de son réseau. Une autre réforme est en débat : la gouvernance de l'action sociale ministérielle. Sur ce sujet, notre fédération est favorable à une révision du fonctionnement des instances actuelles plutôt qu'un big-bang qui aurait pour conséquence une complexification du fonctionnement, sans résoudre les lourdeurs actuelles constatées.

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront en décembre prochain. Les modalités du vote électronique ont déjà montré leurs limites en 2018, avec en particulier une baisse significative du taux de participation. Nous avons de fortes craintes que la situation s'aggrave avec les contraintes imposées cette année.

D'autre part, notre fédération est convaincue que l'existence et le respect d'une véritable concertation sociale s'appuient sur l'octroi de moyens satisfaisants et pérennes aux interlocuteurs sociaux, tant au niveau national que local.

Afin de nous faire part de votre approche sur l'ensemble de ces premiers sujets, nous vous demandons Monsieur le Ministre, de bien vouloir nous accorder une audience.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire Général

*Bien  
à vous*



Philippe Grasset